



Paris, le 28 mai 2026

Tunisie : Mourad Zeghidi passe son 54^e anniversaire en prison, il doit être libéré

Triste journée, ce jeudi 28 mai 2026, pour Mourad Zeghidi et ses proches. Incarcéré depuis le 15 mai 2024 en Tunisie, notre confrère franco-tunisien passera son 54^e anniversaire en prison. Ex-journaliste au service des sports de Canal+ (2000 – 2014), Mourad Zeghidi avait été arrêté à son domicile à Tunis le 11 mai 2024, au même moment que deux autres chroniqueurs d'une émission de la radio IFM.

Placé sous mandat de dépôt, poursuivi pour « diffusion de fausses informations dans le but de diffamer autrui ou de porter atteinte à sa réputation », il avait été condamné le 22 mai suivant à un an de prison ferme, pour une publication Facebook exprimant son soutien à son collègue journaliste emprisonné Mohamed Boughalleb, ainsi que pour des extraits vidéo contenant des analyses politiques, publiés dans le cadre de son activité journalistique.

En janvier 2025, deux nouveaux mandats de dépôt étaient émis à son encontre par un juge d'instruction dans le cadre d'une enquête pour blanchiment d'argent, malgré l'absence de charges sérieuses, tout au plus des factures impayées. Victime de l'acharnement du pouvoir tunisien, Mourad Zeghidi a été condamné en janvier 2026 à trois ans et demi de prison, dont trois ans pour blanchiment d'argent et six mois pour des infractions fiscales, une peine confirmée en appel le 12 mai dernier.

Les syndicats de journalistes français SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes et SGJ-FO, avec le SNJ Tunisien, tous membres de la fédération internationale des journalistes (FIJ), exhortent de nouveau le gouvernement français à interpeller son homologue tunisien sur cette situation de détention arbitraire qui constitue une atteinte grave à la liberté de la presse et aux droits humains fondamentaux.

« Ces poursuites s'inscrivent dans une dynamique de répression visant à faire taire des voix journalistiques indépendantes en Tunisie » écrivaient le 12 avril dernier, dans un communiqué, le SNJT et la FIJ. Comme plusieurs de ses confrères journalistes, Mourad Zeghidi est emprisonné pour avoir exercé son métier. Ses avocats s'apprêtent à former un recours en cassation. Innocent, il doit être libéré.